



Immeuble Old-East, Place de l'Indépendance, B.P. 6899 - Bujumbura
Tél. : (257) 212867 Fax : (257) 212868 E-mail: publicinformation@un.org



Photo Martine Perret

Une ex-combattante au camp de cantonnement de Mabanda

Sommaire

L'Événement

- Visite de M. Nureldin Satti à Makamba

Vie de la Mission

- Visite d'une mission suisse à Gitega
- Distribution de l'assistance à la réinsertion sociale

Profil

- FOURIE JOHN JAMES CLERK

Vie de la Mission

- Mme Carolyn McAskie en visite à Kinshasa
- Réunion Spéciale de la CSA : Communiqué final

Espace Partenaires

- Clôture de la course "Flambeau de la Paix"

Conférence de Presse

- "Toute société normale a besoin de justice" déclare le Chef de la Section DDH de l'ONUB

L'actualité de la semaine dernière a été marquée par la présentation des vœux de nouvel an par le Gouvernement, le Parlement et le Corps diplomatique au Président de la République, vendredi 11 février 2005.

Le Vice-président de la République, M. Frédéric Ngenzebuhoro a d'abord succinctement fait le bilan des réalisations du gouvernement, puis a émis le souhait que cette année soit porteuse de paix et d'espoir pour tous les Burundais, et qu'elle soit une année de l'arrêt complet des hostilités sur tout le territoire. Il a également demandé à l'ONU de contribuer à mettre fin à l'impunité au Burundi en aidant à la mise sur pied d'un Tribunal Pénal International pour le Burundi.

Les discours qui ont suivi étaient marqués de pessimisme par rapport à l'aboutissement du processus de paix du côté du Président du Sénat, tandis que l'optimisme était évident dans le discours du Président de l'Assemblée Nationale de Transition.

Pour Libère Bararuneretse, bien des obstacles minent l'aboutissement heureux du processus de paix. Il s'agit entre autres de la Constitution qui va bientôt être soumise au référendum populaire qui n'est pas, d'après lui, le résultat d'un consensus de tous les Burundais ; des élections à venir mal préparées, etc.

Le Docteur Jean Minani, lui, trouve que l'étape atteinte est décisive et que les élections prochaines vont permettre l'installation d'institutions

démocratiques. Il a par la même occasion félicité le Président de la République pour avoir pris la décision de ne pas amender la Constitution avant le référendum prévu pour le 28 février 2005. Le Président de la République, quant à lui, a souhaité que « *cette année soit une année d'espoir pour tous les Burundais, une année d'institutions démocratiques au Burundi et de relance de l'économie* ».

Le second point important de l'actualité de la semaine dernière est la sortie du décret-loi no 100/021 du 11 février appelant la classe politique burundaise à commencer la campagne sur le référendum constitutionnel. Selon ce décret, elle devrait commencer samedi 12 février à 6 heures du matin pour se clôturer le 25 février à 18 heures. Après cette période, toute propagande est interdite.

Le décret précise les moyens de propagande et interdit formellement les injures et les propos diffamatoires.

L'actualité a été également marquée par le retour au pays de Léonard Nyangoma, Président du parti CNDD samedi 12 avril, après 11 ans d'exil. A son arrivée, il a indiqué qu'il rentrait parce que « nous avons franchi des étapes très importantes » avec les armes qui se sont tuées sur presque toute l'étendue du territoire, la réforme des corps de défense et de sécurité qui a démarré, et les élections qui sont pour bientôt. Il a indiqué qu'il venait continuer le combat politique.

Il a exprimé son optimisme que le CNDD pourrait redevenir un seul,

prenant l'exemple sur la ZANU et la ZAPU, ces organisations de lutte pour l'indépendance du Zimbabwe qui, tout en ayant le même objectif, divergeaient sur certaines choses, mais qui s'étaient plus tard réunies en une seule force politique. Il en a profité pour lancer « un appel pressant à tous les démocrates pour constituer un front de lutte pour le rétablissement de la démocratie » au Burundi.

L'Assemblée Nationale a ouvert la session ordinaire le 7 février 2005. Dans son discours d'ouverture, le Président de l'Assemblée Nationale de Transition a salué le message à la Nation du Président de la République qui, a-t-il dit, a mis fin aux discussions inutiles autour de l'amendement de la Constitution par la classe politique burundaise. Toutefois, Jean Minani a déploré l'absence des lois essentielles à savoir la loi électorale et la loi communale. En conséquence, il a demandé au Gouvernement de les achever vers l'Assemblée Nationale dans les plus brefs délais.

La loi électorale en question a fait l'objet d'un débat dans un conseil des ministres ordinaire tenu ce jeudi 10 février 2005. Plusieurs questions générales relatives à la mise en application des compromis sur les quotas et les cooptations prévus par les différents accords et inscrites dans la Constitution ont été abordées. Il s'est avéré que le contenu de la loi communale est indispensable pour comprendre certains scénarios et répondre à certaines interrogations. Le Conseil a décidé qu'elle soit distribuée pour la fois prochaine, et c'est à cette occasion que le code électoral sera effectivement analysé en

Michel Rwamo

Visite de l'Ambassadeur Satti à Makamba



Photo Martine Perret

Le Représentant Spécial Adjoint de l'ONUB, M. Nureldin Satti a effectué une première visite d'information au bureau régional de Makamba ainsi qu'au camp de cantonnement de Mabanda le mercredi 9 février, accompagné par Ibrahima Diallo, chef de la CIVPOL, le Colonel Faye, chef de la section DDR/SSR, Patrick Gavigan, chef de section Affaires Civiles, Fernanda Tavares, conseillère en Genre ainsi que par des représentants d'autres sections de l'ONUB.

La journée avait débuté par un entretien avec le gouverneur de la province de Makamba, Révérien Ndikuriyo. Le point principal discuté était l'avancement du processus de démobilisation dans la province. Le gouverneur a expliqué que seule un des quatre sites de pré-rassemblement reste en place, celui des ex-combattants de KAZE - FDD. Les ex-combattants des autres sites sont maintenant dans le camp de cantonnement de Mabanda où ils vivent encore dans des conditions très difficiles.

Le Colonel Faye quant à lui a signalé que les difficultés majeures du camp sont en train d'être résolues ; l'ONUB se charge de l'alimentation en eau du site, et les médicaments ont été délivrés le jour même de la visite par GTZ.

Un représentant de la CEPI de Makamba a exposé par

la suite le bon déroulement du processus électoral dans la province. Il a expliqué que tout est en place pour le référendum ; le matériel est prêt dans les communes, il s'agit maintenant de l'amener sur les collines. Les membres des bureaux de vote sont également connus et formés dans chaque commune.

L'entretien avec le Gouverneur a été suivi par une visite du bureau régional de l'ONUB à Makamba, ainsi qu'un bref entretien avec le personnel. L'Ambassadeur Satti a remercié toute l'équipe de Makamba pour le travail

déjà accompli et a souligné l'importance des bureaux régionaux pour la bonne perception des problèmes du pays.

Après un rafraîchissement au camp du contingent kenyan, toute la délégation s'est rendue au site de cantonnement de Mabanda. En s'adressant aux ex-combattants dans le camp, l'Ambassadeur Satti a expliqué que les difficultés qu'ils vivent en ce moment sont en train d'être surmontées et que les conditions de vie allaient s'améliorer.

Pendant la visite du camp, une attention particulière a été prêté à la situation des femmes vivant dans le camp. 12 des 19 femmes arrivées la semaine précédente avaient déjà quitté le camp afin d'être intégrées dans la Nouvelle Force de Police. Les conditions de vie des femmes et des enfants restant dans le camp sont difficiles. Elles partagent toutes une tente où elles dorment à même le sol, leur habits servant également de couverture pendant la nuit, ce qui n'est pas suffisant considérant que les nuits à presque 2000 mètres d'altitude sont très froides.

Fernanda Tavares, la conseillère en Genre a encouragé les femmes et leur a parlé de la collecte qui est en train d'être faite à l'ONUB afin d'améliorer leur situation et couvrir quelques-uns de leurs besoins.

Judith Schuler, PIO Makamba

Carolyn McAskie en visite de travail à la MONUC

La Représentante Spéciale du Secrétaire Général de l'ONU au Burundi, Mme Carolyn McAskie s'est rendue jeudi 10 février à Kinshasa pour une visite de travail de trois jours à la Mission de l'ONU en République Démocratique du Congo (MONUC).

A son retour à Bujumbura samedi, elle a indiqué que la visite s'inscrivait « dans le cadre de la coopération entre l'ONUB et la MONUC telle que prévu par la Résolution 1545 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ». Il s'agissait aussi d'une « visite de courtoisie » aux responsables de la MONUC.

La résolution 1545 du Conseil de sécurité de l'ONU qui a mis en place l'ONUB, stipule que l'ONUB et la MONUC "coordonnent leurs activités, partagent les informations en particulier sur les mouvements transfrontaliers d'éléments armés et sur les trafics d'armes".

L'ONU entretient deux forces de maintien de la paix au Burundi (ONUB) depuis juin 2004, et en République Démocratique du Congo (MONUC) depuis 1999.

Michel Rwamo

REUNION SPECIALE DE LA CSA COMMUNIQUE FINAL

La CSA a tenu une réunion spéciale, le 14 février 2005, sous la présidence de Madame Carolyn McAskie, Présidente de la Commission, sur les questions liées à la libération des prisonniers politiques et à la mise en place de la Commission Nationale pour la Vérité et la Réconciliation.

A cette occasion, la CSA a écouté deux Communications du Ministre de la Justice et Garde des Sceaux sur l'état de ces deux dossiers.

+ *S'agissant des questions liées à la libération des prisonniers politiques*

La CSA note que ce dossier n'a connu aucun progrès depuis sa 19^e session, malgré les nombreuses recommandations qu'elle avait adoptées à ce sujet, depuis le début à Arusha.

La CSA rappelle qu'elle a fait siennes, depuis février 2002, les conclusions et les recommandations de la Commission Indépendante chargée de l'étude de la situation des prisonniers et des conditions carcérales, conclusions et recommandations, du reste, entérinées par le Gouvernement de Transition, en Conseil des Ministres, du 5 au 7 juin 2002.

La Commission Indépendante a établi des critères objectifs et subjectifs à partir desquels il est possible, au Gouvernement, d'identifier les prisonniers politiques dans la grande masse des détenus à travers tout le territoire burundais.

La CSA déplore, qu'en dépit de toutes ses recommandations, le Gouvernement de Transition ne soit pas parvenu à identifier les prisonniers politiques et à procéder à leur libération.

La CSA attribue cet état de choses au manque de volonté politique que le Gouvernement de Transition manifeste, depuis le début de cette affaire, et à son incapacité à trouver un consensus sur la définition du prisonnier politique sur la base des recommandations de la Commission Indépendante.

La CSA estime que le Gouvernement devrait mettre à profit l'évolution positive constatée au niveau de l'opinion publique et ainsi identifier les prisonniers politiques sur la base des critères objectifs et subjectifs déterminés par la Commission Indépendante.

La CSA interpelle, à nouveau, le Gouvernement et les autres Institutions de Transition, pour qu'ils prennent, sans tarder, des mesures en vue de la libération de tous les prisonniers politiques, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord d'Arusha du 28 août 2000.

A cet effet, la CSA lance un appel pressant à la Médiation, à la Région et à la Communauté internationale, afin qu'ils exercent des pressions appropriées sur le Gouvernement pour la libération des prisonniers politiques.

Compte tenu de tout ce qui précède, la CSA propose au Gouvernement de Transition d'organiser, avec les autorités compétentes en la matière, un séminaire consacré à la question des prisonniers politiques, en vue de sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de procéder à leur libération et de faciliter le règlement rapide de la question.

+ *S'agissant des questions liées à la mise en place de la Commission Nationale pour la Vérité et la Réconciliation*

La CSA a écouté le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux sur le sujet et a accueilli avec satisfaction l'adoption de la loi créant la Commission Nationale pour la Vérité et la Réconciliation.

Néanmoins, elle rappelle les recommandations de sa vingt-cinquième session sur la nécessité, au stade de l'application de la loi, d'une meilleure conformisation à l'Accord d'Arusha ainsi que la mise en place des mécanismes adéquats destinés à éviter tout chevauchement éventuel entre les missions et les compétences de cette Commission et celles de la Commission d'Enquête Judiciaire Internationale.

Fait à Bujumbura, le 14 février 2005

Distribution de l'assistance à la réinsertion sociale : sourire et grogne

L'Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega (ODAG), partenaire chef de file du projet DRP Enfant-Soldats dans les provinces de Gitega et Mwaro, a reçu, le 14 février 2004 les premiers enfants qui avaient accompagné les ex-Forces Armées Burundaises (FAB). Ces derniers ont été réinsérés dans les familles ou foyers d'accueil le 4 novembre 2004. Ils étaient 167 au total, mais 2 sont morts de mort naturelle. Au 16 du même mois, 40 ex-Enfants-Soldats des anciens mouvements armés signataires des accords de cessez-le-feu étaient réinsérés à partir du Centre de Démobilisation (CD) de Gitega. Ce chiffre a porté à 205 l'effectif total des enfants soldats démobilisés et réinsérés dans les provinces de Gitega et Mwaro.

La distribution de l'assistance à la réinsertion sociale de ces ex-Enfants -Soldats se fait sur la base des 20000 Fbu/mois pendant les 18 mois d'assistance du projet DRP Enfants-Soldats de l'UNICEF.

La distribution a débuté le mardi 25 janvier 2005 et devait durer 2 semaines. Vélos, chèvres, intrants agricoles et semences, micro-projets... c'est ce que les

enfants reçoivent en plus de l'assistance alimentaire du PAM, aux termes d'un contrat signé en avril 2004, mais qui n'a pas encore été revu malgré l'effectif des 40 Enfants-Soldats des ex-mouvements armés qui s'est ajouté aux premiers 165 prévus au départ du projet.

La majorité des enfants et leurs parents et/ou foyers d'accueil retrouvent le sourire à la réception de l'assistance.

Cependant quelques uns grognent. Parmi eux, des enfants qui n'ont pas eu l'occasion de faire parvenir à l'ODAG leur requête d'aide en nature.

Le Coordinateur du projet DRP Enfants-Soldats à l'ODAG Edmond HAKIZIMANA comprend et reconnaît qu'il y a grogne. Les enfants qui ont passé des années en armes ont besoin d'un encadrement spécial. Les enfants sont réinsérés les uns loin des centres, et il est difficile d'associer les 205 parents dans les opérations d'achat. Des problèmes mineurs faciles à résoudre et qui n'entravent pas la bonne marche du projet DRP Enfants Soldats en province Gitega et Mwaro.

Bruno Gumyubumwe / PIO Gitega

Visite d'une mission suisse à Gitega

Une délégation du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) suisse a effectué une visite de travail à Gitega vendredi 11 février. Marc George, responsable de la Politique de Paix et Sécurité humanitaire et Sabina Vigani, responsable de la Politique des Droits de l'homme, ont rencontré le Gouverneur de la Province de Gitega, Tharcisse Ntibarirana, qui leur a présenté la situation socio-économique de sa région. Conduite par l'ONUB, la délégation s'est également entretenue avec le Coordinateur régional de l'ONUB à Gitega, Samba Fall Ndiaye.

« L'objectif de notre mission est de nous informer sur la situation politique du Burundi et sur l'avancement du processus de paix », a expliqué Sabina Vigani, qui n'a toutefois pas caché qu'une aide financière serait peut-être allouée au Burundi. « Mais c'est sans promesse, car notre budget est très limité et nous devons encore recevoir l'approbation de notre

Département», a-t-elle précisé.

Relevons que la Suisse est engagée dans la région des Grands Lacs depuis plusieurs années, notamment au Rwanda et en République Démocratique du Congo. Elle a également apporté à plusieurs reprises son soutien au Burundi, en particulier lors de l'élaboration de l'Accord d'Arusha.

Durant ses trois jours de visite à Bujumbura, du mardi 8 au jeudi 10 février, la mission suisse a rencontré plusieurs structures burundaises et internationales, dont, entre autres, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la Radio Publique Africaine, la Fédération Suisse de Déminage, le Comité International de la Croix Rouge et le Haut-Commissariat aux Droits de l'homme.

Avant de séjourner au Burundi, la délégation suisse s'était d'abord rendue au Rwanda et en République Démocratique du Congo.

Sophie Perren / PIO Gitega

FOURIE J. JAMES CLERK



Ce pseudonyme est très connu dans les milieux du football, car porté par le célèbre OKOCHA.

Dans le système français, on l'aurait appelé Adjudant de Bataillon ou chef de la salle de services. Il en est autrement du côté des traditions

“JAY.. JAY.. ”

anglophones.

Sergent-Major, ... on l'appelle. Lui, c'est l'homme à tout faire dans la force militaire, tant ses domaines de compétence sont énormes. Entré dans l'Armée sud-africaine le 06 janvier 1969, ce patriarche des parades militaires et de la discipline ne passe pas inaperçu. D'une carrure imposante, c'est avec le pas alerte qu'il gravit tous les jours les escaliers pour préparer l'arrivée du Commandant de la Force au « briefing » matinal. Mais ce profil de fantassin hors pair, n'enlève en rien à sa jovialité et son bon esprit, sans oublier son sens élevé de la discipline.

La coordination des activités reste son souci permanent et son cheval de bataille. Le 1^{er} janvier 2004 est resté pour lui, le grand rendez-vous à l'ONUB. C'est en main de maître qu'il a orchestré la cérémonie de passation de témoin entre la Mission de l'Union Africaine (AMIB) et l'ONUB.

Le Sergent-Major est un précieux auxiliaire dans la chaîne de commandement. Il est l'œil, l'oreille et l'émissaire du Général. A ce titre il inspecte les unités, relève tous les cas de discipline et s'attèle à faire respecter la réglementation du service et des rapports entre les différentes catégories. Il est aussi chargé des évaluations au cours des phases de la formation, du moral. S'y ajoute l'application de Code de conduite.

Je le félicitais un jour à l'aéroport pour la perfection de la cérémonie qu'il avait organisée et en toute réponse il m'avoua « qu'il aime son travail, il le fait à merveille et souhaiterait léguer ce qu'il a appris aux jeunes ». Grandeur et noblesse sont mêlées à cette adresse, mais ce qui caractérise cette « cheville ouvrière » de la Mission, c'est surtout sa disponibilité.

Prompt à apporter les correctifs nécessaires, c'est en pèlerin infatigable qu'il sillonne tout le pays pour s'enquérir de la situation des hommes déployés sur le terrain.

JAY... JAY... est aussi un bon père de famille, car il n'oublie jamais ses visites familiales auprès de Susan, son épouse qui l'attend en Afrique du Sud avec ses deux enfants.

Cdt Adama Diop

Espace Partenaires

Clôture de la course-relais

« Flambeau de la Paix »

Ce samedi 12 février 2005 s'est clôturée à Bujumbura une course-relais de 4 jours baptisée « Flambeau de la Paix ». Cette manifestation sportive organisée par le Gouvernement du Burundi et l'UNESCO en collaboration avec l'ONUB en faveur du retour à la paix avait commencé le 8 février et a connu la participation de nombreux athlètes qui se relayaient, portant un flambeau, symbole de la paix et qui ont fait le tour du Burundi.

Ils sont partis de Bujumbura le mardi 08 février 2005, sont descendus au sud du pays en passant par Rumonge et Nyanza-Lac, puis sont remontés en passant par Rutana et Ruyigi. Ils ont ensuite obliqué vers Gitega puis Muramvya et sont remontés vers Kayanza, Ngozi, Muyinga et Kirundo. Ils ont fait le chemin

inverse en repassant par Ngozi et Kayanza, puis se sont dirigés sur Cibitoke à l'ouest pour terminer leur périple au Stade Prince Louis Rwagasore à Bujumbura ce 12 février, après avoir parcouru plus de 1400 kilomètres.

Cette manifestation sportive organisée sous le thème : « Faisons du sport un outil de développement et de paix dans notre pays » s'est clôturée par un match de football entre deux équipes des Forces de Défense Nationale (FDN). L'une était faite d'éléments du Camp d'harmonisation de Tenga, tandis que l'autre était constituée par des éléments des anciennes Forces Armées Nationales (FAB). Le match a été remporté par cette dernière sur un score de 2 buts à 1.

Michel Rwamo

Activités Militaires

L'Opération des Nations Unies au Burundi continue ses activités à caractère militaire. Leur dominante cette semaine a été le transport de plusieurs combattants vers les sites de cantonnement. Néanmoins le processus suit son cours normal du côté militaire. Nos objectifs restent inchangés avec comme toile de fond la protection des populations stipulée par notre mandat et clairement rappelé par la SRSG lors de la dernière conférence de presse. Ainsi, l'ONUB continue :

- ❖ A soutenir les organisations humanitaires dans leurs missions d'investigations et de distribution de vivres par la mise en place d'escortes et d'éléments de protection ;
- ❖ A soutenir le processus de démobilisation, désarmement et réintégration des ex-combattants par leur désarmement et leur transfert dans les centres de cantonnement.
- ❖ Assurer la protection des camps de réfugiés, des infrastructures onusiennes ;
- ❖ Assurer un soutien logistique pour le ravitaillement des camps de rassemblement et de réfugiés ;
- ❖ Protéger les infrastructures onusiennes et mener nos propres activités de maintien du niveau opérationnel des unités.

L'installation de certaines unités est en cours dans le secteur de l'aéroport. La 2^{ème} Unité de la Nouvelle Force de Défense est toujours en formation (entraînement) au centre d'harmonisation de Tenga. Aucun incident notoire n'a été jusque là enregistré.

DEPLOIEMENT

- Le bataillon sud-africain continue ses rotations pour sa relève qui devrait prendre fin le 11 février
- Une mission de reconnaissance thaïlandaise est à Bujumbura pour 4 jours. Elle devrait faire le point des futures tâches en matière de génie militaire qui lui seront confiées. Elle devrait être déployée dans quelques semaines.
- Nos voisins de la Monuc ont fait transiter à Bujumbura le 08 janvier des éléments pakistanais et indiens dans le cadre de leur déploiement en RDC.

LES EFFECTIFS

Les Casques Bleus de l'ONUB sont de 5379 à ce jour dont 91 officiers d'Etat - Major, 187 observateurs et 5201 hommes. Ces effectifs proviennent de 50 pays (bientôt 51 avec l'arrivée de la Compagnie du génie thaïlandaise) avec 1183 Casques Bleus pakistanais.

LES PATROUILLES

Les activités de la semaine ont été les suivantes :

SUR LE PLAN TERRESTRE

- * L'ONUB a transporté plusieurs combattants de :
 - Bambo à Kibuye
 - Rugazi à Kibuye
 - Bambo à Rugazi
 - Mpinga à Kibuye
 - Kibuye à Bambo
- * Il y a eu 63 patrouilles motorisées ayant impliqué l'utilisation de 65 véhicules en 48 sorties.
 - L'ONUB a escorté l'Unité électorale et celles des Droits de l'homme dans plusieurs localités
 - Sous protection de l'ONUB, le PAM a distribué la nourriture dans plusieurs localités.

SUR LE PLAN MARITIME

Cette semaine, l'accent a été mis sur le contrôle de la frange frontalière avec la RDC par patrouilles de jour comme de nuit, en attendant l'arrivée de 2 bateaux sud africains. Ainsi 12 patrouilles de jour et de nuit ont été faites.

SUR LE PLAN AERIEN

18 vols ont été faits dont 3 pour le transport de personnalités, 15 pour les activités programmées dont des vols de reconnaissance au-dessus de la forêt de Rukoko.

LES OBSERVATEURS

Ils ont effectué cette semaine 73 sorties en patrouille normale de vérification d'investigation dans leur secteur de responsabilité. Nous déplorons l'attaque que le détachement de Rutana a subie dans la nuit du 1^{er} au 2 février. Une bande d'hommes armés en uniforme forte de 20 hommes les a dépouillés de tous leurs biens en pénétrant dans leur poste de travail. Bien qu'ayant tout perdu (ordinateurs, radio, chaînes à musique, téléphones portables, argent et effets vestimentaires) cette équipe continue son travail.

DDR

- Pour le processus d'intégration, 5500 ex-combattants se trouvent à Rugazi
- 466 combattants ont été désarmés à Mabanda

La situation dans les centres de démobilisations est la suivante :

- **RANDA DC1 :**
3 combattants du CNDD FDD en provenance d'Uvira (RDC) et arrivés le 05 février sont les seuls présents. Le Centre a enregistré le transit de 1549 combattants.
- **GITEGA DC2 :**
Après le départ des combattants du CNDD - FDD démobilisés le 28 et 29 janvier, le Centre qui a enregistré 1653 transits est présentement vide.
- **MURAMVYA DC3 :**
Dans ce centre aussi n'existe aucun combattant après le départ des 159 ex - FAB démobilisés le 02 février; 1242 y ont transité.

Il ya lieu de signaler que c'est le Bataillon kenyan de Makamba qui a procédé au désarmement des ex - combattants à Mabanda

PROTECTION DES CAMPS

Tous les camps de réfugiés existant au Burundi sont protégés, y compris les sites de Mabanda et Gashingwa.

A SIGNALER

- Le Général de Division Mgwebi, en présence du Conseiller principal du Gouverneur de Bubanza et du Chef de zone de Buramata a inauguré le 07 février, 2 châteaux d'eau et 1 centre de santé construits par le contingent népalais et mis à la disposition des Népalais. Un château d'eau est installé à l'école primaire de Buramata, 1 près du camp de rassemblement du poste de santé à 500 m du camp avec l'équipement et le personnel médical népalais.
- Le soldat pakistanais blessé par balle à Cibitoke et évacué à Nairobi a été ramené au Pakistan.

Cdt Adama Diop

«*Toute société a besoin de justice*» déclare le Chef de la Section DH de l'ONUB

«*Lorsque ceux qui ont la force ne savent pas où elle s'arrête, et lorsque ceux qui sont faibles ne savent pas qu'ils ont des recours, il ne peut y avoir de société saine et stable*», affirme le chef du département des Droits humains de l'ONUB.

Ismaël A. Diallo, chef de la Section des droits humains de l'ONUB était l'invité d'honneur à la conférence de presse hebdomadaire de l'ONUB de ce jeudi 10 février 2005. Il était venu expliquer aux professionnels de l'information comment cette Unité de l'ONUB entend promouvoir et protéger les droits humains au Burundi.

Il a d'abord expliqué que le concept des droits humains n'a pas été « importé » de l'étranger car « ils sont inhérents à toute société », et il faut partir des droits humains pour construire tout ce que la société veut afin de parvenir à une certaine stabilité parce que lorsqu'il n'y a pas de droits ou de respect des droits, « lorsque ceux qui ont la force ne savent pas où elle s'arrête, et lorsque ceux qui sont faibles ne savent pas qu'ils ont des recours, il ne peut y avoir de société saine et stable ».

Il a ensuite présenté le mandat de cette Unité qui s'exécute en trois étapes imbriquées, à savoir la promotion et la protection des droits humains, les investigations sur les violations de ces droits et la lutte contre l'impunité. M. Diallo a expliqué que par la promotion, on entend la dissémination de l'information, la conscientisation et l'éducation aux droits humains. La protection consiste en une information active qui conduit à la protection effective des droits, tandis que les investigations menées sur les violations des droits humains doivent conduire à la fin de l'impunité car, « toute société a besoin de justice ».

Selon le chef de l'Unité des droits humains de l'ONUB, il faudrait que les faibles comprennent qu'il ne faut pas seulement subir, mais qu'ils peuvent se faire entendre. Il faudrait aussi que les puissants ou ceux qui les servent, comprennent que l'impunité arrive à sa fin et qu'il faudra rendre compte un jour.

Dans l'exécution de ces tâches, a poursuivi M. Diallo, l'ONUB travaille avec les Burundais car, « notre raison d'être ici est de faire en sorte que les Burundais prennent en charge ces activités,

et plus tôt nous arriverons au constat que les Burundais sont au faite de la promotion, de la protection, des investigations et du combat contre l'impunité au regard des droits humains, plus nous serons en mesure de dire 'mission accomplie, merci, au revoir' ».

En réaction au constat exprimé par un journaliste que la situation des droits humains n'a pas beaucoup évolué malgré la présence de l'ONUB au Burundi depuis 7 mois, M. Diallo a indiqué que lorsque des cas de violations sont constatés dans les provinces, ils sont présentés aux autorités du pays qui doivent prendre des mesures, parce que ce sont elles qui en premier, doivent avoir le souci de normaliser la situation. Et si l'ONUB a une Force, des observateurs militaires et une Police Civile, ce n'est pas pour imposer l'observation des droits humains.

Il a insisté sur le concours des médias pour la réussite de cette tâche, « pour aller au-delà de la simple dénonciation et amener les autorités administratives et politiques à engager des actions conséquentes ».

Ismaël A. Diallo a précisé que la plupart des cas de violations sont des exactions physiques perpétrées par des hommes armés, des FAB comme des autres mouvements armés contre les populations civiles sans défense. Ce sont des viols, des arrestations arbitraires et des sévices corporels. Il a promis aux professionnels des médias de les mettre au courant, le plus régulièrement possible, des cas de violation des Droits de l'homme résultats des investigations de ce qui est fait pour promouvoir et protéger les droits de l'homme, ainsi que les suggestions pour arrêter l'impunité, « et nous comptons sur vous pour amplifier ces faits afin de mettre devant leurs responsabilités toutes les instances censées prendre des décisions », a-t-il insisté.

Abordant la question de l'assistance judiciaire aux victimes de violations incapables de se payer toute la démarche judiciaire, il a indiqué que l'ONUB n'avait ni le mandat ni les ressources pour le faire, mais qu'il était possible de contacter des instances qui sont capables de le faire, parce qu'« il ne suffit pas de faire la promotion des Droits humains, ainsi que la dénonciation des violations, mais il faut aller plus loin et assister les victimes sur le chemin à parcourir jusqu'à ce que justice soit faite ».

Michel Rwamo



Photo Martine Perret

ONUB Info n°23

Chef Information Publique :

Isabelle Abric

Chef des Publications :

Amadou Ousmane

La traduction :

Valentine Akemfor Tazi - Anglais

Michel Rwamo - Kirundi